**MINISTERE DES MINES, REPUBLIQUE DU MALI**

**DE L’ENERGIE ET DE L’EAU UN PEUPLE- UN BUT-UNE FOI**

 **----------000-------- ----------000--------**

 **SECRETARIAT GENERAL**

 **----------000--------**

**SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI**



**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE**

**DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI AU TITRE DE L’ANNEE 2022**

**Date et lieu : le 22 février 2022 à la DNGM**

L’An Deux Mille Vingt-deux et le mardi vingt-deux février à 10h, s’est tenue dans la salle de réunion de la **D**irection **N**ationale de la **G**éologie et des **M**ines (**DNGM**), la première session ordinaire du Comité de Pilotage de l’ITIE-Mali au titre de l’année **2022**.

La rencontre était présidée par **M. Lamine Alexis DEMBELE,** Chef de cabinet au Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Eau représentant de monsieur le ministre, Président du Comité de Pilotage de l’ITIE-Mali.

Était inscrits à l’ordre du jour :

1. **Examen et validation du projet de rapport ITIE 2019 ;**
2. **Divers.**
3. **Ouverture de la séance :**

Après avoir vérifié que le quorum est largement atteint et la présentation des consultants, le Président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous ceux qui ont effectué le déplacement au nom du président du Comité de Pilotage qui lui a donné l’insigne de présider la première session de l’année.

1. **Analyse des points inscrits à l’ordre du jour :**

Les membres du Comité de Pilotage ont analysé successivement les points suivants :

**2.1. Examen et validation du projet de rapport ITIE 2019 :** Le cabinet retenu selon la procédure de sélection de la Banque mondiale (PYRAMIS et MAZARS) pour élaborer le rapport ITIE 2019, a fait une brève présentation du rapport.

Sa présentation s’est accentuée sur des axes suivants : Rappel des objectifs du rapport, limitations, aperçu des activités de l’ITIE au Mali 2019, Rappel de l’approche méthodologique, Cadre institutionnel du secteur minier et des hydrocarbures, Situation des titres miniers au 31 décembre 2019, Divulgation des contrats, Production, Exportations, Travaux de conciliation, Dépenses sociales et économiques, Constats et recommandations

Cette présentation du cabinet a été suivie de la présentation des observations réalisées par la Commission Ad hoc chargée de la validation du Maliissues de l’analyse du projet dudit rapport. Ces observations ont porté sur la forme et le fond du document.

**Les observations de forme se rapportent sur :**

* Revoir la date d’adhésion du Mali à l’ITIE ;
* Ordonner les sigles ;
* Renseigner la source des tableaux, des graphiques….
* Les sections doivent résumer les données collectées ou traitées et renvoyer le lecteur aux annexes ;
* Actualiser le décret institutionnel de l’ITIE à la page 15.

**Les observations de fond :**

Ces observations concernent des pages 35 à 110 du rapport.

1. **Octroi des titres miniers**
* Nous demandons de justifier les critères de choix de l’échantillonnage (05/ 227 titres octroyés) ;
* Quelle recommandation proposez-vous au comité de pilotage suite aux insuffisances constatées dans le transfert des titres miniers ? Cette recommandation doit contribuer à améliorer les procédures d’octroi et transfert des titres miniers.
1. **Contribution par secteur aux revenus globaux du secteur extractif**

Préciser si les paiements des sous-traitants sont inclus.

1. **Répartition des revenus extractifs par catégorie**
* Nous demandons de revoir la part des sous-traitants estimée à 9 milliards CFA.
* Nous la trouvons moins significative comparativement aux exercices précédents.
1. **Revenus par société**

Nous demandons de situer le top 5 des sociétés extractives contributrices au budget de l’Etat. (Idem pour les régies et les flux).

1. **Contribution du secteur extractif au PIB**

Pour les besoins de détermination du PIB, nous demandons de se référer à l’annuaire statistique de la CPS secteur mines et énergie qui a déterminé la part du secteur extractif dans le PIB à 9,6 %.

1. **Contribution à l’emploi**
* Le ratio sur la contribution du secteur extractif aux emplois n’est pas déterminé.
* Nous demandons la détermination de ce ratio sur la base des effectifs d’emplois communiqués par les sociétés extractives par rapport aux emplois nationaux dont la source provient de l’ONEF.
* Nous demandons également de remplacer le tableau N°52 par les emplois communiqués par les sociétés extractives.
1. **Dépenses sociales**
* Nous demandons de distinguer les dépenses sociales volontaires de celles obligatoires ;
* Nous demandons de préciser la nature des biens et services dans le cadre des transactions avec les fournisseurs.
1. **Ecarts sur les quantités d’or raffinées**
* Clarifier le concept certificat de raffinage d’or brut et l’analyse des échantillons.
* Revoir le tableau 53
1. **Suivi des recommandations**

Nous demandons la précision sur l’entité étatique ayant déclaré unilatéralement les paiements des sous-traitants ayant réalisé des transactions à hauteur de de 72 507 718 898 FCFA

Seules la DGE et la DGD parmi les entités étatiques retenues sont habilitées à déclarer unilatéralement les paiements des sous-traitants.

En plus des observations de la Commission Ad hoc chargée de la validation du Malibeaucoup d’autres ont été formé dans la salle aux quelles le cabinet a apporté des réponses et les préoccupations formulées par le Comité de Pilotage seront prises en charge dans le rapport.

Par ailleurs le cabinet a promis de travailler avec la commission afin de prendre toutes les observations dans le rapport final.

En définitive le comité de pilotage a validé le rapport ITIE 2019 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

* 1. **Divers**

Sur ce point les informations suivantes ont été partagées :

* La Lettre **N° 02453/ MMEE –SG du 16 décembre 2021** de la demande de prolongation de trois(3) mois du délai de la validation du Mali sur la base de la Norme ITIE 2019 et la publication du Rapport final ITIE-Mali 2019 a été acceptée par l’ITIE international.
* La première session du comité de supervision est prévue pour ce 15 mars 2022.

**III Recommandations :**

Les recommandations suivantes ont été formulées par le comité de Pilotage

* Proroger le délai du dépôt du rapport final d’une semaine
* Exhorter les régies de l’Etat de fournit les éléments d’ici le mardi 1ère mars 2022.

L’ordre du jour étant épuisé, le président de séance a clôturé les travaux à 13h15 en remerciant les uns et les autres pour leur contribution de qualité.

**Le Rapporteur Le Président de séance**

**Secrétaire Permanent Chef de Cabinet**

**ITIE-Mali Ministère des Mines, de l’Energie**

 **et de l’Eau**

 **Samou SIDIBE Lamine Alexis DEMBELE**

 *Chevalier de l’Ordre National*